ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Tout au long de la campagne électorale M. François MITTERRAND s'est présenté comme votre défenseur vigilant et votre ami de toujours.

et pourtant...

Au mois de novembre 1947, lors du retour de M. MITTERRAND, voici le jugement que portait sur lui une des plus grandes fédérations d'Anciens Combattants.

Nous venons d'assister avec le Président SCHUMANN, au retour de ce jeune homme dont le passage au Ministère des Anciens Combattants avait été marqué (exemple sans précédent) **par un échec total et sans rémission...** Par une sorte d'aberration stupéfiante, vous nous infligez, vous, Président du Conseil, **le plus cuisant des outrages.** Nous voulons croire qu'il y a au Parlement, dans tous les partis, de nombreux députés décidés à travailler à l'apaisement social en protestant avec nous contre la présence, rue de Bellechasse, **d'un homme dont l'inaptitude aux hautes fonctions qu'il assume a été démontrée, péremptoirement, durant son premier ministère ».**

M. MITTERRAND s'indigne des « préjudices subis par les Anciens Combattants et Victimes de la Guerre » alors que votre budget voté pour 1966, dépasse le cap des 500 milliards d'anciens francs.

Que proposait-il lui-même à l'époque ?

Lors de la discussion budgétaire, devant l'Assemblée Nationale, le 21 juillet 1947, il déclarait :

« Je n'accepterai pas que l'on distribue des milliards à l'ensemble des combattants, dont je sais, tout de même, que le quart, le tiers, ou la moitié n'en a pas un besoin urgent ».

EST-CE LA LE RESPECT DU DROIT A REPARATION ?

P.C.I. - Paris